



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GRAND CONSEIL VAUDOIS: RETRANSMISSION DES SÉANCES

Les séances du Grand Conseil à nouveau sur écran

Grâce à un partenariat avec maxtv, la diffusion télévisée des séances du Grand Conseil est maintenue.

Après avoir vérifié la faisabilité technique, le Bureau et maxtv ont convenu de la diffusion des séances du Grand Conseil jusqu'à la fin du mois de juin. Une convention de collaboration sera ensuite signée entre les parties prenantes, après cette première phase de test. La zone de diffusion reste inchangée, puisque maxtv est diffusée par les deux principaux opérateurs suisses de TV numérique.

Le Bureau rappelle que les personnes intéressées peuvent continuer de visionner les séances du Grand Conseil à travers les canaux de service ainsi que sur le site internet www.sonomix.ch/gc vd/

La collaboration avec maxtv fait suite à la décision unilatérale de La Télé d'abandonner la diffusion des séances du Grand Conseil pour fin mars et à la résolution du Grand Conseil vaudois du 17 mars 2015 invitant le Bureau à élaborer toutes les pistes et solutions alternatives permettant de maintenir une diffusion télévisée des débats du Grand Conseil.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 mai 2015

Jacques Nicolet, président du Grand Conseil, 079 206 97 29 Johannes Hierl, membre de la direction de maxtv, 079 501 39 63